BILAL AG SHARIF:

«LA JUNTE MILITAIRE AU POUVOIR À BAMAKO N'ÉTAIT PAS INITIALEMENT VENUE POUR LA PAIX AU MALI»

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS DOSSIERS EXAMINÉS

L'info, rien que l'info QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

BRAS DE FER ENTRE SADI ET BELMADI

LA SOMME EXIGÉE PAR L'EX **SÉLECTIONNEUR**



BILAL AG SHARIF:

«La junte militaire au pouvoir à Bamako n'était pas initialement venue pour la paix au Mali»

L'Algérie a pris connaissance, avec beaucoup de regrets et une profonde préoccupation, de la dénonciation par les autorités maliennes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, indique vendredi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué.

PAR CHAHINE ATOUATI

Algérie « prend acte de cette décision dont elle tient à relever la gravité particulière pour le Mali lui-même, pour toute la région qui aspire à la paix et à la sécurité, et pour l'ensemble de la Communauté internationale qui a mis tout son poids et beaucoup de moyens pour aider le Mali à renouer avec la stabilité par la réconciliation nationale » , note la même source.

L'Algérie « a un devoir d'information envers le peuple malien frère. Ce dernier sait que l'Algérie n'a jamais failli à travailler à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, avec sincérité, bonne foi et solidarité indéfectible envers le Mali frère.»

Le peuple malien « doit aussi savoir et doit se convaincre que la longue liste des raisons invoquées à l'appui de la dénonciation de l'Accord ne correspond absolument ni de près ni de loin à la vérité ou à la réalité », relève le communiqué.

En effet, « il n'a échappé à personne que les autorités maliennes préparaient cette décision depuis bien longtemps. Les signes avant-coureurs depuis deux ans en ont été leur retrait quasi-total de la mise en œuvre de l'Accord, leur refus quasisystématique de toute initiative tendant à relancer la mise en œuvre de cet Accord, leur contestation de l'intégrité de la médiation internationale, leur désignation de



signataires de l'Accord, dûment reconnus, comme dirigeants terroristes, leur demande de retrait de la MINUSMA, l'intensification récente de leurs programmes d'armement financés par des pays tiers et leur recours à des mercenaires internationaux. Toutes ces mesures systématiquement mises en œuvre ont soigneusement préparé le terrain à l'abandon de l'option politique au profit de l'option militaire comme moyen de règlement de la crise *malienne* », affirme la même source.

« Le peuple malien frère doit savoir que des décisions aussi malheureuses et aussi malvenues ont prouvé par le passé que l'option militaire est la première menace à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali, qu'elle porte en elle les germes d'une guerre civile au Mali, qu'elle diffère la réconciliation nationale au lieu de la rapprocher et qu'elle constitue enfin une source de menace réelle pour la paix et la stabilité régionales.

Le Mali a toujours besoin de paix et de réconciliation. Il n'a aucun besoin de solutions qui ne lui ont apporté par le passé que déchirements, destructions et désolations », met en garde le ministère algérien des Affaires étrangères. Une façon diplomatique de suggérer que ce pays est désormais exposé au risque du

Bilal Ag Sharif: « Nous avons toujours respecté l'accord d'Alger »

Jeudi, le porte-parole de la junte au pouvoir au Mali a annoncé la fin, avec effet immédiat de l'accord, après constat, selon lui, de l'« inapplicabilité absolue » de l'Accord d'Alger. Motifs invoqués par les autorités maliennes pour justifier leur décision : « le changement de posture de certains groupes signataires » de cet accord ainsi que « les actes d'hostilité et d'instrumentalisation de l'accord de la part des autorités algériennes, dont le pays est le chef de file de la médiation.» Bamako reproche également à l'Algérie « d'héberger des bureaux de représentation » de certains groupes signataires de l'accord de 2015 que les autorités de transition qualifient de « terroristes ».

Cette décision radicale des autorités maliennes, du reste prévisible, dont les contours étaient dans l'air depuis quelques temps, n'a pas manqué de faire réagir l'Algérie, laquelle n'a pas dissimulé sa « préoccupation » et ses « regrets ».

Premier cour de massue, et non des moindre sur la tête de la junte malienne depuis que cette dernière a décidé de mordre la main qui la nourrissait, en dénonçant l'accord d'Alger, et en s'en prenant à nous de façon ingrate et inélégante.

Le Secrétaire général du Mouvement pour la libération de l'Azawad a en effet affirmé à Al-Quds Al-Arabi ceci « Nous nous sommes engagés en faveur de l'accord de réconciliation d'Alger et nous n'avons pas été surpris par son annulation par la junte de Bamako ».

Cette affirmation vient confirmer l'analyse faite par la diplomatie algérienne. La junte malienne préparait de longue date son mauvais coup, accumu-

lant les incartades, et sorties de route, rien que pour éviter d'appliquer cet accord sur le terrain. Bilal Ag Sharif, secrétaire général du Mouvement national pour la libération de l'Azawad et membre de la Coordination des mouvements de l'Azawad et du Cadre stratégique permanent de l'Azawad pour la paix, la sécurité et le développement, a ainsi affirmé que lui et les siens «témoignent au monde qu'ils se sont engagés jusqu'au dernier jour en faveur de l'accord de réconciliation en Algérie pour l'année 2015, et que la junte militaire au pouvoir à Bamako s'y est dérobée parce qu'elle n'était pas initialement venue pour la paix au Mali ». À la faveur des récents et très inquiétants

développements sur le terrain, on se rend compte que ces accusations sont parfaitement fondées.

La junte refuse tout dialogue, et fait appel à des mercenaires, mettant ainsi en péril la stabilité et la sécurité de toute la vaste bande sahélosaharienne. Bilal Ag Sharif a ajouté : « Cette équipe n'est pas arrivée au pouvoir avec l'intention de parvenir à la paix et à la stabilité, ni au Mali ni dans l'ensemble de la région. Dès qu'il a obtenu l'alliance avec les mercenaires de Wagner, il a déclaré la guerre contre nous, et même contre le monde entier. » Bilal Ag Sharif a ajouté : « De toute façon, notre conscience est tranquille, car nous avons adhéré à cet accord jusqu'au dernier moment, et aujourd'hui nous voyons le régime d'Assimi Goita opte pour l'escalade et l'embrasement de la région. » En outre, il faut savoir qu'il n'y a pas de hasard en diplomatie et en politique. Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, celui qui a donné lecture de la déclaration dénonçant l'accord d'Alger, a reçu en audience, ce vendredi 26 janvier, Igor Gromyko, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali, en présence du Colonel Major Ismaël Wague, Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale. La Russie semble ainsi plus impliquée dans le dossier malien qu'on ne l'aurait pensé à priori. Nous y reviendrons.

ÉDUCATION NATIONALE STATUTS PARTICULIERS

Les craintes des syndicats autonomes

PAR KAMAL HAMED

Les nouveaux statuts et régimes indemnivoir le jour. Il y'a quelques jours en effet, le Conseil des ministres a approuvé l'exposé du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur les statuts et régimes indemnitaires des fonctionnaires appartenant aux corps particuliers de ce secteur.

fonctionnaires relevant l'Education nationale sont montés au créneau par le biais de leurs syndicats. Anticipant l'examen de leurs statuts particuliers et régimes indemnitaires, des syndicats ont mis en garde le ministre de l'Education nationale, formulés quelques doléances tout en demandant le respect et l'application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans un communiqué rendu public hier, les syndicats autonomes du secteur de l'é-

ducation nationale font explicitement des salaires et primes à compter de janvi- clairement à leur tutelle de ne pas les conréférence aux décisions prises lors du er 2024 » a indiqué le communiqué du Conseil des ministres du 23 décembre Conseil des ministres.

Les syndicats, par ce renvoi, veulent mettre en garde contre le cavalier seul du ministère de tutelle qui, selon eux, fait fi de toute consultation ou dialogue et ce contrairement aux instructions et orientations du président de la république.

Le chef de l'Etat a le 23 décembre été on ne peut plus clair s'agissant des statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Education nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam.

« Le Président de la République a enjoint de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus approfondie, les contenus de ces statuts qui doivent être tranchés à partir du mois de février, avec effet rétroactif

Monsieur le President a reaffirme son engagement envers ces catégories professionnelles, en reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont consentis dans les circonstances difficiles qu'a traversées notre pays, et qui sont toujours fidèles à leur détermination, d'où la nécessité d'améliorer leurs situations à travers ces statuts » précise encore la même source. En outre Abdelmadiid Tebboune a affirmé « que les professions des secteurs de l'Education, de la Santé, l'Enseignement supérieur et d'Imam ne sont pas de simples professions, mais plutôt des professions qui encadrent la société et qui revêtent de nobles dimensions, d'où la nécessité d'apporter dans ces statuts une véritable plus-value à ces professions, notamment en ce qui a trait au volet social ». Les syndicats reprochent

sulter pour l'élaboration de ces textes cru-

Pour preuve les syndicats pointent du dopigt le ministère de ne leur avoir pas transmis le moindre document pour enrichissement.

Or , notent les syndicats dans leur communiqué, le ministre du secteur s'est engagé publiquement le 25 octobre 2021 à élaborer ces textes en consultant les partenaires sociaux. Les syndicats considèrent que le ministère a fait une erreur, d'où leurs craintes par rapport aux acquis des fonctionnaires.

Des acquis que le président de la république a explicitement appelé à préserver. C'est pourquoi les syndicats n'ont pas hésité à interpeller le président de la République à l'effet d'intervenir sur cette question et amener le ministère à ouvrir le dialogue avec les syndicats.

K.H.

AFFAIRE «ESCOBAR DU SAHARA»

Le Makhzen éclaboussé par un nouveau scandale

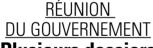
Le Maroc va de scandale en scandale, et cette affaire est encore loin de connaître son épilogue, d'autant plus que l'enquête qui est toujours en cours montre des liens étroits et très solides qui lient le Makhzen au trafic de drogue mondial.

PAR LAKHDARI BRAHIM

e fils d'une ex-ministre et actuelle député au Parlement bruxellois d'origine marocaine, Fadila Laanan, arrêté pour trafic de drogue. Il distribuait sa came depuis son bureau du cabinet de la ministre régionale Caroline Désir», a tweeté le journaliste et ancien diplomate marocain Ali Lmrabet. Ce scandale n'est bien entendu pas le premier du genre. Tant s'en faut. La DGED de Yacine Mansouri se livre en effet au trafic de drague quasiouvertement afin de financer ses activités de « diplomatie parallèle » à travers le monde, et en Europe notamment.

Même l'ONU, dans de nombreux rapports officiels, ne laisse jamais d'épingler régulièrement le Maroc en tant que principal producteur et exportateur de résine de cannabis, non sans l'implication directe de bon nombre de ses hauts responsables civils et militaires.

Le scandale dit « Escobar du Sahel » ne constitue en effet que la face émergée d'un immense iceberg de ces activités criminelles. De hauts responsables militaires et civils makhzeniens, dont le chef



Plusieurs dossiers examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers importants.

La réunion a été axée sur le suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République Abdelmadjid Tebboune relatives à l'approvisionnement et à la régulation du marché national et à la révision du statut des imams, indique un communiqué des Services du Premier ministère.

La meme source ajoute que la reunion a écouté un exposé relatif à la révision et l'enrichissement du statut et des salaires des imams à l'image des statuts des fonctionnaires des secteurs de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et de la santé, conformément aux instructions du Président Tebboune données lors de la réunion du conseil des ministres tenue le 24 décembre dernier. Par ailleurs, la réunion a été consacrée à l'examen d'autres projets de textes exécutifs liés à l'organisation du contrôle technique des voitures visant à limiter les accidents de la circulation en plus des mesures relatives au dédouanement des bateaux de pêche de moins de 05 ans pour exploitation en haute mer, conclut le communiqué.

R.N.



de cabinet de Mohamed VI, en personne, Fouad Ali El Himma, trempent dans ces sordides affaires planétaires de trafic de drogues dures. Même la DEA, agence fédérale US de lutte contre le trafic de drogue a fini par se saisir de ce dossier, et par enquêter sur plus de 200 hauts responsables marocains, dont le plus proche collaborateur de Mohamed VI en personne. La justice marocaine, ne pouvant faire autrement, enquête elle aussi sur cette affaire qui constitue un exemple de collusion entre sport et trafic de drogue. Des sources qui suivent de près ce dossier, établissent un lien direct entre ce scandale et le Maroc-gate. En clair, le Makhzen se servait, des années durant, de l'argent sale du trafic de drogue, pour financer sa corruption de plusieurs eurodéputés, et sa discrète prise de contrôle du Parlement

européen dès qu'il s'agit de son occupation du Sahara Occidental et de ses nombreuses atteintes aux droits de l'Homme. Les mêmes sources ajoutent que ce sont carrément les moyens matériels du royaume chérifien qui étaient mobilisés pour favoriser et couvrir ce très vaste réseau de trafic de drogue. Entre drones ultra-performants et valises diplomatiques mobilisés pour couvrir le transport de la drogue, on parle de pas moins de 60 tonnes de cocaïne ayant bénéficié de ces moyens de transport « VIP ».

Des liaisons relativement étroites existent entre Bamako et Rabat dans le domaine précis et délictueux du trafic de drogue. Cela explique, ne serait-ce qu'en partie le changement d'Attitude de la junte malienne à l'endroit d'Alger...

L.B.

DES PERSPECTIVES POUR 13 MILLIARDS DE DOLLARS

Les atouts de l'export de l'Algérie

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie ambitionne de mettre le paquet pour prospérer ces ventes à l'international. Pour cette année, les prévisions annoncent des recettes entre 7 à 9 milliards de dollars en hors hydrocarbures. Le soutien aux exportateurs sera rehaussé par l'assouplissement des procédures et l'octroi d'avantages aux opérateurs. Le ministre du Commerce a confirmé lors d'une rencontre avec des opérateurs que « la réintégration du fonds de soutien à l'exportation dans la loi de Finances et ce conformément à la décision du Président de la République en veillant à soutenir les exportateurs comme des ambassadeurs économiques de l'Algérie. » Pour cette année, le guichet unique qui a été mis en place en 2023 va encore opérer pour l'ensemble des opérateurs exportateurs avec des allégements dans la durée des opérations de l'export, le paiement et les taxes. Certaines réglementations comme celle relative au mode de transfert des devises vers l'étranger seront revues et corrigées afin de permettre aux exportateurs de ne pas accuser des retards sur le marché international. En matière de placements de produits, il est à noter que beaucoup de produits sont courtisés actuellement notamment sur les marchés africains et sud européen. Le ministre du Commerce a évoqué entre autres produits « 120 millions de m² de céramiques, 3 millions de tonnes de sucre et 100.000 tonnes de dattes qui sont à placer sur les marchés

extérieurs ». Mieux encore, le marché africain notamment avec les pays du Sahel et la zone ouest avaient acheté beaucoup de produits agricoles dont notamment l'ail, l'oignon, le poivron et les noix. Des pays comme le Sénégal, la Mauritanie, la Côte-d'Ivoire et le Cameroun sont devenus maintenant des marchés sûrs avec une hausse prévue cette année pour des produits divers dont les matériaux de construction, l'ameublement, les fournitures scolaires et équipements de bâtiment. Mais les experts estiment que « les niches de marché à convoiter sont à élargir avec des zones dans le Moven-Orient et le Pacifique. » En effet, des exportateurs algériens et particulièrement dans les dattes sont arrivés à conclure des ventes en Malaisie, Indonésie, Australie et la Nouvelle-Zélande. L'Algérie a pu arracher des contrats dans 120 pays pour la vente du noble produit qui est la datte. Et d'autres marchés pour des produits du terroir tels que les fruits secs et la laine sont en cours de prospection. Pour ce qui est des produits dérivés du pétrole tels que l'ammoniac, l'ammonium et le bitume, ils bénéficient de marchés prometteurs à l'international. L'Algérie qui a misé sur ces industries issues du pétrole a déjà à son actif des pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique pour la couverture de leurs besoins. Il s'avère également intéressant que pour cette année, le marché asiatique soit devenu une priorité pour certaines exportations de produits algériens.

F. A.

ÉNERGIE :

Arkab en visite de travail dans plusieurs wilayas

"Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectuera aujour-d'hui dimanche et demain lundi une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Ghardaïa, Laghouat et El Menia", a indiqué samedi un communiqué du ministère.

"Au cours de sa visite, le ministre sera accompagné de cadres du ministère, des directeurs généraux des Groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que de cadres du secteur", a précisé la même source.

M. Arkab procédera, à cette occasion, à la mise en service, au lancement et à l'inspection de nombreuses infrastructures énergétiques, dont les projets gaziers et les centrales électriques.

Il donnera, également, le coup d'envoi de la réalisation de projets de raccordement au gaz naturel et à l'électricité, au profit notamment de la population et des exploitations agricoles. M. Arkab supervisera, aussi, la mise en service de nombre de projets de santé et de formation relevant des entreprises du secteur, tout en donnant le coup d'envoi de la réalisation d'autres infrastructures et projets.

"Le ministre devra, en outre s'enquérir de la situation des activités et de la recherche minière dans ces wilayas", conclut le communiqué.

<u>REMLATIONS</u> ALGÉRO-ITATIENNES

Tebboune reçoit un appel téléphonique de Giorgia Meloni

"Le président de la République a reçu, vendredi, un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, avec laquelle il a eu des discussions très approfondies sur des questions régionales communes, à leur tête la Conférence Italie-Afrique prévue dans la capitale italienne, Rome, à la fin du mois en cours", indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République a reçu, ce jour, un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, avec laquelle il a eu des discussions très approfondies sur des questions régionales communes, à leur tête la Conférence Italie-Afrique, prévue dans la capitale italienne, Rome, à la fin du mois en cours, où l'Algérie sera représentée par Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Lors de cette rencontre, il sera procédé à la relance du Plan Mattei pour l'établissement d'un nouveau partenariat entre l'Italie et les Etats du continent africain", précise la même

Cette communication téléphonique entre le président de la République et la présidente du Conseil des ministres italien a été l'occasion d'évoquer "le dossier de l'émigration clandestine". Les deux parties "ont également convenu d'une rencontre prochaine qui les réunit et de l'intensification des rencontres de coordination au niveau des experts des deux pays dans tous les domaines", ajoute le communiqué de la présidence de la République.

R. N.

IL Y A 67 ANS, LA GRÈVE DES 8 JOURS

Lorsque la Révolution entrait à l'ONU

L'Algérie célébrera dimanche le 67° anniversaire de la grève historique des 8 jours, une étape charnière dans l'histoire de la Révolution qui a démontré au monde entier la cohésion du peuple algérien avec les dirigeants de la Révolution et assené un coup de grâce à la France coloniale.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

a grève des 8 jours à laquelle a appelé le Comité de coordination et d'exécution (CCE) du Front de libération nationale (FLN) et dont la mission de préparation a été confiée aux dirigeants des six wilayas historiques, était une dure épreuve que le peuple algérien a passée avec brio, en affirmant son attachement au FLN, son seul et unique représentant légitime.

Cette grève menée du 28 janvier jusqu'au 4 février 1957 avait focalisé l'attention de l'opinion publique internationale sur la lutte que menaient les Algériens, ce qui a eu un impact positif sur l'évolution du processus de la Révolution, grâce notamment au soutien du peuple qui a su réfuter la propagande de l'administration coloniale qui voulait laisser entendre qu'il s'agissait d'une simple crise interne.

L'évènement a également permis de mettre

<u>CARAVANE DANS LES ZONES</u> <u>FRONTALIÈRES</u>

1000 aides distribuées à Illizi

La caravane du Croissant rouge algérien (CRA) permet d'apporter des aides aux habitants des zones frontalières. Elle a été lancée depuis le siège de la wilaya d'Illizi en présence des autorités locales par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui. A cet effet plus de 1000 lots ont été distribués à des familles démunies. Des équipements et de produits pharmaceutiques ont été remis à la salle des soins de la zone reculée de Tin-Foué-Tabenkourt. La caravane a été chaleureusement accueillie les populations de ces zones.

BILAN ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

47 morts et 212 blessés en une semaine

La Gendarmerie nationale a enregistré 47 morts et 212 blessés suite à 133 accidents de la route qui se sont produits durant une semaine. Le chef du bureau de communication au centre d'information et de coordination de la circulation routière de la Gendarmerie nationale, le commandant Samir Bouchehit, a expliqué que les unités de la GN ont enregistré sur l'ensemble du territoire, la survenance de 133 accidents de la circulation, faisant 47 morts et 212 autres blessés de gravité variable. Par rapport à la semaine dernière, le nombre d'accidents de la route et de décès a augmenté de plus de 8, ainsi que le nombre de blessés de plus de 55. La wilaya de Tamanrasset arrive en tête de ce bilan tragique, avec 8 accidents, suivie par la wilaya de Tipaza avec 7 accidents, puis les wilayas d'Alger et de Boumerdes avec 6 incidents.

R. N.



toute la lumière sur la situation tragique que vivait le peuple algérien sous l'emprise de la France coloniale et sur ses méthodes répressives, ce qui a permis d'ouvrir le débat autour de la question algérienne dans les couloirs des Nations Unies avant son inscription, par la suite, dans le cadre du droit des peuples à l'autodétermination.

La grève des 8 jours a également consacré les clauses du Congrès de la Soummam concernant l'impératif de mobiliser le soutien populaire en faveur de la Révolution, un objectif atteint, vu que l'adhésion à l'appel à la grève avait dépassé les frontières du pays, suscitant des réactions en France, en Tunisie et au Maroc, une position unie qui a mis en échec les tentatives de la France coloniale d'isoler la révolution de son peuple.

Face à cette résistance populaire héroïque consacrant la notoire réflexion du chahid Larbi Ben M'hidi: "Mettez la révolution dans la rue, le peuple s'en emparera", les forces d'occupation françaises ont déployé toute leur brutalité en recourant à l'assassinat et à la destruction des biens des grévistes en vue circonscrire et de briser la grève.

À ce propos, les historiens confirment que les autorités coloniales ont arrêté et assassiner des dizaines d'Algériens, tout en plaçant 7.000 autres dans des camps de regroupement. Les forces d'occupation ont également mené des opérations de ratissage étendues et isolé plusieurs quartiers avec des barbelés.

En dépit de cette politique barbare, l'esprit de résistance des Algériens est resté inébranlable, en témoignent les événements historiques qui ont suivi cette grève, dont les manifestations du 11 décembre 1960 et d'autres.

Grâce à un soutien incommensurable exprimé par l'ensemble du peuple algérien envers les dirigeants de la Révolution

nationale, la Cause algérienne a réussi à remporter ses plus grandes victoires politiques au niveau international, d'autant que le déclenchement de la grève a coïncidé avec la 11e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours de laquelle une résolution a été adoptée, classant la Cause algérienne parmi les questions auxquelles s'appliquent les principes de la Charte des Nations Unies concernant le droit à l'autodétermination.

Alger, citadelle de la résistance

Le 7 janvier 1957, le général Massu rentre dans le vieux palais d'Alger où il a installé son état-major. L'arrêté que vient de lui remettre le préfet Serge Baret, sur ordre du ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste, transfère au patron de la sinistre 10e division parachutiste, l'ensemble des pouvoirs. Des milliers de parachutistes investissent la ville pour combattre les moudjahidine et tous ceux qui soutiennent le FLN. Une sale besogne que le pouvoir politique confie aux militaires qui vont exercer une répression impitoyable sur les patriotes algériens et sur la population dite «musulmane».

Les méthodes employées sont radicales. Le général Paul Aussaresses racontera, dans ses sombres mémoires, comment, alors commandant, il pénètre mitraillette au poing, dans les locaux de la police et rafle les fichiers de l'ensemble des Algériens susceptibles, de près ou de loin, d'aider le FLN. S'ensuivent les arrestations, la torture, les exécutions sommaires... À lui seul, à la tête de son escadron de la mort, il avouera avoir tué de sa main 24 Algériens. Pour l'histoire, rappelons que le secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, démissionne. La liste des disparus qu'il a réussi à tenir, compte plus de 3.000 noms, chiffre que validera Aussaresses «Oui, cela doit correspondre à peu près à la réalité. Teitgen avait en effet découvert qu'on le roulait dans la farine depuis longtemps. Je lui faisais signer des assignations à résidence, ce qui permettait d'enfermer les personnes arrêtées dans des camps (...). En fait, on exécutait ces détenus, mais Teitgen ne s'en est rendu compte qu'après coup. »

Guy Mollet, le président du Conseil avait choisi de faire la guerre au FLN. Vote des pouvoirs spéciaux qui permettent, entre autres, les perquisitions de jour comme de nuit, l'envoi du contingent, les premières exécutions capitales de militants du FLN.

Les émigrés répondent à l'appel

Mohamed Lebdjaoui, Premier responsable de la fédération de France du FLN. (à la fin de 1956), membre du premier CNRA, issu du congrès de la Soummam, s'est rendu en France début janvier 1957 sur décision du CCE. Abbane Ramdane lui donne instruction de préparer l'émigration à la grève. C'est la première bataille politique décidée par le CCE, menée en Algérie et en France. Les émigrés structurés au sein de la Fédération de France du FLN, vont paralyser l'Industrie et toutes les activités économiques françaises ; ce qui permettra de sensibiliser l'opinion française et internationale sur la guerre menée par le colonialisme français contre la Révolution algérienne. Lors de sa XIe session, le 15 février 1957. l'ONU déclare que l'Assemblée générale, ayant entendu les déclarations des diverses délégations et discuté la question algérienne, exprime l'espoir d'une solution juste par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations unies. Le 17 septembre 1957, l'organisation onusienne met à nouveau l'Algérie à l'ordre du jour de sa XIIe session; l'Assemblée générale réaffirme, le 11 décembre 1957, la nécessité pour tous les pays (ce qui est un message clair adressé à la France) de faire respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau a, devant la commission politique de l'ONU, rejeté la compétence de l'ONU.

En conclusion, cette grève générale marque l'un des plus grands moments de l'Histoire de l'Algérie. L'action qu'a lancée le FLN, est largement médiatisée sur le plan international. Désormais nul ne pouvait douter de ce que le peuple algérien veut, revendique et exige haut et fort. Depuis ce coup d'éclat, le chemin vers la liberté a été long et semé de difficultés.

Le cessez-le-feu n'interviendra que dans cinq longues années durant lesquelles d'autres actions de lutte devront être accomplies pour concrétiser le rêve d'un peuple.

R.R.

PRIX INTERNATIONAL DES VILLES ÉCOLOGIQUES

L'Algérie remporte la 1ère place en Norvège

Une association algérienne s'est distinguée en Norvège en remportant un prix international. En effet, l'association du Palais de Tafilalet de Ghardaia, a décroché le Prix International « Energie Global », décerné aux projets de villes écologiques.

Dans l'air du temps, l'association algérienne a présenté son projet de la ville écologique « Tafilalt Tajdit » à Ghardaia et s'est distinguée parmi 2000 projets provenant de 180 pays.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Trondheim en Norvège. Une belle distinction pour ce projet algérien qui a su tirer son épingle du jeu lors de ce concours international de renommée.

Organisé par la société mondiale Energie Glob, le prix « Énergie Globale 2023 » a été décerné à l'association algérienne du Palais Tafilalet à Ghardaia. Le projet ultra-prometteur baptisé « Ville écologique Tafilalet Tajdit » ouvre des perspectives pour ce genre d'initiative louable en Algérie.

Ville écologique en Algérie : une reconnaissance mondiale d'un savoir-faire local

Dans une publication sur son compte Facebook, l'Observatoire national de la société civile a félicité l'association algérienne en écrivant : « L'Algérie remporte le premier prix mondial décerné par la Norvège.

La société du Palais Tafilalet à Ghardaïa occupe la première place du prix mondial énergie globale en Norvège pour son projet de la ville écologique Tafilalt Tajdit, parmi 2000 projets de 180 pays. Noah Ahmed, président de la société du Palais Tafilalet à Ghardaïa, membre de l'Observatoire national de la société civile, a reçu la première place du prix mondial énergie globale pour son projet de la ville écologique Tafilalt Tajdit dans la wilaya de Ghardaïa. », lit-on.

« La cérémonie de remise des prix a été assistée par le représentant de l'ambassade algérienne en Norvège et le secrétaire général de la Fondation Amiudol. À cette occasion, le président de l'Observatoire national de la société civile, Nour El-Din Ben Braham, adresse ses félicitations à Ahmed Noah, président de la Fondation Amiudol, et à tous les membres de cette institution pour cette distinction bien méritée. », ajoute l'instance algérienne.

R. N.

EN PRÉLUDE À LA RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La mission de l'Algérie à New York entame les consultations

La mission permanente de l'Algérie à New York a entamé, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les consultations en prélude à la réunion du Conseil de sécurité concernant la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur le génocide commis par l'entité sioniste à Ghaza.

PAR RACIM NIDHAL

e ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avait indiqué ce vendredi dans un communiqué que "la Mission permanente d'Algérie auprès des Nations-Unies a été instruite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de demander une réunion du Conseil de sécurité dans les plus brefs délais en vue de donner un effet exécutoire au prononcé de la Cour internationale de Justice sur les mesures provisoires qui s'imposent à l'occupation israélienne."

La décision de la CIJ saluée

Le Bureau du comité des Nations unies sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a salué la décision de la Cour internationale de justice, qui vise à mettre fin à toute pratique et déclaration visant au génocide contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza assiégée, tout en refusant de répondre à la plainte déposée par l'Afrique du Sud. Elle a souligné la nécessité pour Israël de mettre en œuvre des mesures provisoires pour empêcher que d'autres dommages ne soient causés à la population civile palestinienne. En outre, elle a appelé le Conseil de sécurité international à s'assurer de la mise en œuvre de l'ordre de la Cour, y compris les résolutions de l'Assemblée générale ES-10/21 et ES-10/22, et les résolutions du Conseil de sécurité (no 2712) et (no 2720) de 2023, dans lesquelles un cessez-le-feu immédiat est requis, pour la mise en œuvre des mesures provisoires auxquelles la Cour a fait référence.

De plus, elle a renouvelé ses appels de longue date à une solution juste et pacifique de la question de la Palestine, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, qui met fin à l'occupation sioniste, et qui réalise les droits du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination et au retour et la réalisation d'une solution à deux États aux frontières d'avant 1967 et d'El Qods-est comme capitale de l'État de Palestine.

La Ligue arabe souhaite une action diplomatique et juridique intense

Le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed AboulGheit, a salué l'ordonnance judiciaire rendue par la Cour internationale de justice, concernant la commission du génocide par l'entité sioniste à Ghaza, soulignant que "la décision initiale représente une victoire des valeurs humaines et résolution de la controverse sur ce que représente la guerre à Ghaza, une violation flagrante du droit interna-



tional et *du droit international humanitaire*." Le Secrétaire général a mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre pleinement et immédiatement les décisions incluses dans l'arrêt, ajoutant que l'arrêt initial de la Cour ouvre la voie à une action diplomatique et juridique intense, aux niveaux arabe et mondial, afin de mettre un terme à la guerre barbare sioniste dans la bande de Ghaza.

Pour Aboul Gheit, les mesures d'urgence imposées par la Cour à l'entité sioniste dans le but de prévenir les actes de génocide à Ghaza représentent des obligations strictes pour la puissance occupante qu'elle doit respecter et ne pas violer. "La communauté internationale doit travailler efficacement pour parvenir à un cessez-lefeu immédiat et mettre fin aux crimes quotidiens commis par les forces d'occupation à Ghaza", a-t-il estimé espérant que "la décision initiale du tribunal conduirait à une cessation complète et immédiate de la guerre." Le chef de la Ligue arabe a une fois de plus exprimé son appréciation pour les efforts de l'Afrique du Sud et de son équipe juridique lors des audiences du tribunal, notant que la décision reflète la conviction dans la conscience du tribunal des arguments qu'ils ont présentés contre des arguments et positions sionistes qui impliquaient énormément de tromperie.

Le Parlement arabe demande des mesure en vue d'un cessez le-feu

Le Parlement arabe a salué la décision de la Cour internationale de Justice de détenir la compétence principale pour enquêter sur la commission des crimes de génocide par l'entité sioniste à Ghaza, et sa demande de prendre un certain nombre de décisions, des mesures temporaires immédiates visant à assurer la protection des Palestiniens dans la bande, et sa demande de garantir la satisfaction immédiate des besoins humanitaires urgents dans l'enclave palestinienne.

Dans un communiqué de presse, le Parlement arabe a demandé comment mettre en œuvre des mesures temporaires sans cessez-le-feu, soulignant que la Cour internationale de Justice aurait dû rendre une décision pour un cessez-le-feu immédiat et

a qualifié ce que fait l'occupation de crime de génocide, d'autant plus que ces crimes ont été commis par la puissance occupante, et le monde en a été témoin quotidiennement pendant près de quatre mois, tuant des milliers de civils innocents, pour la plupart des femmes et des enfants.

L'OCI appelle communauté internationale à assumer ses responsabilités

L'Organisation de la coopération

islamique (OCI) a salué, vendredi dernier, les mesures temporaires ordonnées par la Cour internationale de justice pour empêcher de nouveaux actes de génocide commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza. L'organisation a appelé tous les États parties à veiller à ce que la puissance occupante se conforme pleinement et immédiatement à l'ordonnance de la Cour, soulignant "la nécessité pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités afin d'obtenir justice pour le peuple palestinien, en lui fournissant une protection internationale et mettre fin aux actes de génocide dont il est victime."

L'OCI a également réitéré la nécessité de poursuivre les efforts politiques et juridiques afin de parvenir à une cessation complète du crime d'agression militaire sioniste brutale et de tous les actes de génocide, y compris les meurtres, les déplacements et les destructions, commis par l'entité dans toutes les parties du territoire palestinien occupé, ainsi que pour répondre aux besoins humanitaires de manière globale, immédiate, adéquate et durable vers la bande de Ghaza.

L'Organisation de la coopération islamique a renouvelé ses remerciements et son appréciation à la République d'Afrique du Sud pour ses efforts à porter plainte contre Israël auprès de la Cour internationale de justice.

R. N.

GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

Une nouvelle trêve en vue ?

PAR IDIR AMMOUR

Les médiateurs internationaux ont semblé faire des progrès, depuis la précédente trêve, qui a débuté rappelons-le, le 24 novembre dernier et a été prolongée à deux reprises, permettant de libérer pas moins de 105 otages et 240 prisonniers palestiniens en sept jours.

Elle a aussi facilité l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, dévastée par sept semaines de conflit. En effet, au moment où les instances internationales veulent se redorer le blason, en l'occurence, la CIJ, qui a ordonné à l'entité sioniste de garantir, en urgence, l'acheminement des aides humanitaires sans obstacles au profit des habitants de Ghaza, et surtout de sanctionner les responsables sionistes incitant à des actes de génocide et de cesser de cibler des civils et des infrastructures de base, le Conseil de sécurité, pour sa part, réuni mardi au sujet de la situation en Palestine occupée, a réitéré son appui à la solution à deux États pour mettre fin au conflit au Proche-Orient, appelant, à cette occasion, à l'arrêt immédiat de l'agression sioniste contre le peuple palestinien et à l'acheminement de

l'aide humanitaire en urgence, lesdits médiateurs internationaux, pour leur part, s'accrochent toujours à l'espoir de convaincre les deux parties à reprendre le dialogue pour un eventuel cessez-le feu à cours terme et pourquoi pas définitif. En effet, les pourparlers pour une trêve à Ghaza s'accélèrent. Le conseiller du président américain, Joe Biden, pour le Moyen-Orient, Brett McGurk, se trouve justement au Caire, depuis mardi dernier, pour discuter d'une «pause» dans les combats. Une délégation du Hamas s'est également rendue au Caire pour «discuter avec le chef des renseignements égyptiens» d'une «proposition de cessez-le-feu», selon une pourparlers. proche des Humainement, c'est un désastre, mais aussi sur le plan matériel et économique. Des quartiers entiers ont été rasés. La guerre a causé des milliards de dollars de dégâts directs, mais l'addition pourrait être bien plus salée, selon les observateurs et spécialistes. Les discussions doivent donc s'ouvrir au Caire entre Israéliens et Palestiniens pour essayer de consolider cette suspension temporaire des hostilités. Israël a proposé au Hamas, via la médiation de l'Egypte et du Qatar, une pause de

deux mois à Ghaza «en échange de la libération de tous les détenus», selon le site américain Axios. «Je ne peux pas vous dire si et quand nous pourrons y arriver, mais les conversations sont très sobres et sérieuses pour essayer de mettre en place un autre accord sur les otages», a déclaré à ce sujet John Kirby, porte-parole de la Maison-Blanche. Israël a proposé au mouvement Hamas, via la médiation de l'Egypte et du Oatar, une pause de deux mois à Ghaza «en échange de la libération de tous les détenus», a rapporté lundi le site américain Axios. Cette proposition n'implique cependant pas la fin de l'agression israélienne contre Ghaza, mais une seconde trêve, après celle de novembre dernier. Le Wall Street Journal avait, rappelons-le, déjà avancé dimanche dernier que les Etats-Unis, l'Egypte et le Qatar s'efforçaient de convaincre Israël et le Hamas de s'accorder sur la libération des prisonniers sur une période de 90 jours en échange d'un retrait israélien de Ghaza. Des divergences subsistent, cependant, autour des termes de l'accord de trêve, et ce, malgré les intenses efforts menés par Doha, Washington et Le Caire.

I.A.



SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie devrait exhorter des startups à développer et lancer des réseaux sociaux

Nous explorons dans cet article la notion de souveraineté numérique à travers l'initiative de l'Algérie pour encourager le développement de réseaux sociaux dans le pays. Il est essentiel de préciser que l'intention n'est pas de promouvoir un réseau social étatique pouvant conduire à un contrôle administratif ni de soutenir une quelconque forme de limitation de la liberté d'expression.



PAIEMENT PAR TPE

Hausse significative des transactions en 2023

MIDI LIBRE N° 4938 | Dimanche 28 janvier 2024 |

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie devrait exhorter des startups à développer et lancer des réseaux sociaux

Nous explorons dans cet article la notion de souveraineté numérique à travers l'initiative de l'Algérie pour encourager le développement de réseaux sociaux dans le pays. Il est essentiel de préciser que l'intention n'est pas de promouvoir un réseau social étatique pouvant conduire à un contrôle administratif ni de soutenir une quelconque forme de limitation de la liberté d'expression.

CONTRIBUTION DE ALI KAHLANE

u contraire, nous nous concentrons sur l'importance de la souveraineté numérique, de la liberté d'expression, et de la lutte contre la désinformation et les fake news. Dans une ère où les réseaux sociaux internationaux dominent largement, cette initiative algérienne vise à offrir une alternative qui respecte les valeurs culturelles et sociales algériennes, tout en étant consciente des risques de censure et de restriction des libertés individuelles. L'objectif est de trouver un équilibre entre l'autonomie numérique et le respect des droits fondamentaux des utilisateurs.

Impact sur la Souveraineté Numérique et l'Économie

L'initiative algérienne pour développer des réseaux sociaux locaux présente des avantages significatifs en termes de souveraineté numérique et d'impact économique. En promou- matériel réseau détermine le contrôle d'entreprenariat, et de nouvelles redessinées pour s'harmoniser avec d'innover, créant des contenus vant des plateformes nationales, l'Algérie vise à renforcer son La gestion des données est clé, car les par des succès internationaux, stimulant l'économie locale. Cette de grandes quantités de données utildémarche encourage l'acquisition de isateur. La manière dont ces données compétences numériques et favorise sont gérées et utilisées, en termes de tentative algérienne dans cette direcle développement d'infrastructures stockage et de protection, reflète la technologiques robustes.

Cela fera évoluer son paysage numérique, en cherchant l'équilibre et que les données soient conservées au téléchargements sur les plateformes la préservation de l'identité culturelle sein du pays. La cybersécurité est un Android et iOS. avec les impératifs de la mondialisa- autre pilier fondamental. Les mesures tion, tout en visant une intégration de sécurité, qu'elles soient logicielles Défis, opportunités et impacts dans économique accrue.

connectée, majoritairement jeune, téger les informations contre les men- algériens présente des défis et des l'Algérie reconnaît l'importance aces numériques. Enfin, la réglemen- opportunités pour les entreprises Les outils analytiques et les données développeurs et créateurs algériens, vitale des réseaux sociaux pour tation influence directement la locales. Le principal défi réside dans

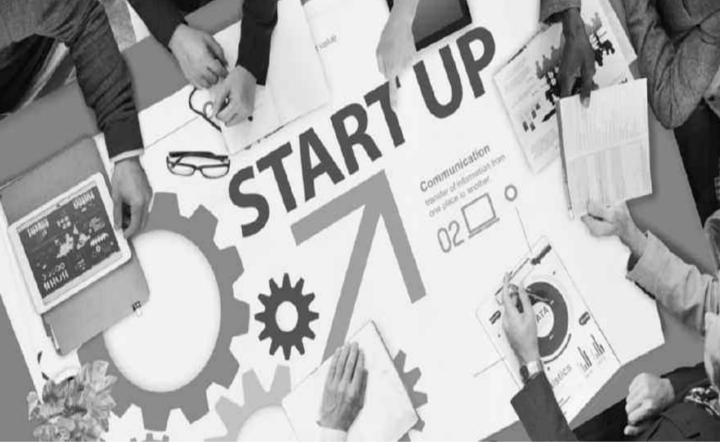
informer et influencer positivement l'opinion publique et ainsi contrecarrer les conflits idéologiques qui nous ont fait tant de mal par le passé. Nous nous devons de trouver des parades face aux tentatives étrangères de manipulation médiatique, comme celles observées durant les événements de Gaza. Nous constatons jour après jour et heure après heure que des canaux, qui nous sont étrangers, distillent des informations largement biaisées favorisant une partie spécifique, qui n'est pas celle de l'Algérie.

Cela met en évidence les défis de la désinformation et la nécessité d'une approche équilibrée et représentative dans les réseaux sociaux qui sont les canaux privilégiés des Algériens actuellement, près de 70% d'entre eux, s'informe sur le fil d'actualité de Facebook, par exemple.

Réseaux sociaux et souveraineté numérique

La souveraineté numérique de l'Algérie s'appuie sur sept piliers fondamentaux : les infrastructures, la gestion des données, l'industrie numérique, la cybersécurité, la réglementation, les ressources humaines et compétences numériques, ainsi que la coopération internationale. Ces piliers forment la base sur laquelle le pays construit et maintient son autonomie dans le cyberespace. Parmi ces piliers, plusieurs sont directement pertinents pour le rôle et l'impact des réseaux sociaux. Les infrastructures, par exemple, sont essentielles puisque la localisation des serveurs et du de l'Algérie sur ces plateformes.

autonomie dans le cyberespace tout en réseaux sociaux génèrent et stockent l'Algérie devrait chercher à tirer des souveraineté numérique du pays, par- par une startup, actuellement en phase ticulièrement quand nos lois exigent bêta qui a déjà attiré plus de 200,000 ou matérielles, appliquées aux Avec près de 60% de la population réseaux sociaux, sont vitales pour pro- L'adoption de réseaux sociaux



manière dont les réseaux sociaux fonctionnent au sein des frontières algériennes, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression, la protection des données personnelles, et la lutte contre la désinformation.

Réseaux Sociaux Algériens et Comparaison Internationale-

La volonté de développer un écosystème numérique algérien se trouve au cœur de cette initiative, promettant de déclencher une vague d'innovation, leçons pour la mise en place de ses propres plateformes. Un exemple de tion est ce réseau social, développé

le monde des affaires

des stratégies de marketing aux plate- deviendraient un nouveau terrain à formes nationales. Cependant, cela conquérir pour les entreprises et les offre une chance unique de se concen- startups algériennes. Les données trer sur un public jeune et connecté, en recueillies sur ces nouvelles plateutilisant des médias qui reflètent l'i- formes donneraient aux entreprises dentité nationale. Les entreprises des aperçus précieux du comportedoivent s'adapter pour saisir ces nou- ment des consommateurs algériens, velles opportunités, tirant parti des avec certes un apprentissage initial données spécifiques à la région pour nécessaire pour interpréter ces noucibler efficacement leur audience. Les velles métriques. Les entreprises stratégies de marketing vont être algériennes se verraient contraintes opportunités économiques. Inspirée toutes les nuances de plateformes numériques qui résonnent non seuledomestiques naissantes. Les entrepris- ment avec la langue mais aussi avec le pour le pluralisme et le débat ouvert, es devront réaligner leurs budgets cœur et la culture algérienne. Cela essentiels à toute société démocrapublicitaires et en créer de nouveaux, entraînerait une vague de personnalipour d'autres, qui doivent viser à cap-sation et de localisation sans précéturer l'attention d'une population dent dans leurs campagnes de marketmajoritairement jeune et hyper con- ing. nectée, mais cette fois, à travers un médium qui parle directement à leur identité nationale et, surtout dans une monnaie directement disponible capacités marketing en mode "spon- ennes pourrait enflammer l'esprit de

Nouvelles Opportunités

la concurrence avec les géants mondi- és à travers des géants comme aux des médias sociaux et l'adaptation Facebook, X (Twitter) ou LinkedIn,

Adaptation des Marques Internationales et Souveraineté

Numérique Algérienne quand il s'agirait d'en utiliser les L'avènement de plateformes algéritisser des liens plus étroits avec les

défi pour les acteurs mondiaux ainsi qu'un appel à l'innovation pour tous. Il s'agit de souveraineté numérique, d'identité culturelle, et de sécurité des données, où le protagoniste principal est notre pays qui cherche à façonner un avenir numérique de ses propres Des réseaux sociaux algériens : **Risques et Limitations** Le développement de réseaux sociaux nationaux pourrait entraver la diversité des contenus et perspectives, limitant potentiellement la liberté d'expression. Si l'objectif est de promouvoir la culture locale, cette démarche risque de créer un écho numérique, où seules les voix conformes à l'identité nationale prédominante sont amplifiées. Cela soulève une question critique : comment équilibrer la promotion de l'identité culturelle algéri-

ses propres réseaux sociaux représente une étape importante vers une plus grande souveraineté numérique. Ce mouvement vers l'aupartenariat au sein de l'économie tonomie dans le cyberespace, tout en locale, poussant ainsi les entreprises à présentant des défis, offre des opportunités uniques de renforcer l'identité démographiques, autrefois standardis- ce qui renforcera un écosystème d'af- conomie locale. Cependant, il est cole militaire polytechnique

enne tout en préservant un espace

En conclusion-

L'initiative algérienne de développer

faires national en pleine expansion.

L'introduction de réseaux sociaux

algériens représente un défi complexe

pour les marques internationales. Ces

dernières doivent naviguer entre le

respect de la souveraineté numérique

algérienne et l'adaptation à un

paysage médiatique aux particularités

culturelles fortes. Toutefois, cette situ-

ation soulève des interrogations :

jusqu'où ces marques peuvent-elles

s'adapter sans compromettre leur

Et comment assurer que cette adapta-

tion ne devienne pas une forme subtile

de censure culturelle ou un aligne-

ment superficiel dépourvu de réelle

compréhension des nuances locales ?

Un réseau local algérien serait une

opportunité riche en potentiel pour les

entreprises algériennes, mais aussi un

identité globale?

impératif de maintenir un équilibre entre la promotion de cette identité et la garantie de la diversité des contenus et de la liberté d'expression.

La réussite de cette entreprise dépendra de la capacité de l'Algérie à naviguer dans ces complexités, en promouvant l'innovation tout en préservant les valeurs fondamentales de la démocratie et de l'ouverture. L'avenir des réseaux sociaux algériens est donc non seulement une question de technologie, mais aussi de vision

sociale et culturelle, où les choix faits aujourd'hui façonneront le paysage numérique de demain.

Pour que ces réseaux sociaux algériens nationaux atteignent leur plein potentiel, il est essentiel qu'ils conservent une indépendance vis-àvis du contrôle étatique direct. Bien que l'initiative bénéficie du soutien du gouvernement, ces plateformes doivent opérer avec une autonomie financière et éditoriale.

Cela garantira non seulement leur crédibilité et leur attractivité auprès des citoyens, mais favorisera également un espace où la liberté d'expression et la diversité des opinions peuvent s'épanouir. Un financement et une gouvernance diversifiés, impliquant des partenaires privés et des contributions communautaires, pourraient être la clé pour établir ces réseaux comme des piliers indépendants et dynamiques de la société et de l'économie numériques de notre

A l'instar de nombreux pays, en dehors des Etats Unis, ces réseaux ne seraient pas simplement des plateformes de communication, mais pourraient être une vitrine de nos cultures, un pilier de notre économie numérique et un outil de consolidation de son indépendance dans l'arène numérique internationale.

Senior consultant formateur,

Vice Président du Think Tank CARE Consultant-formateur en transformation numérique Cybersécurité, IoT et Intelligence culturelle nationale et de stimuler l'é- artificielle Ancien Professeur à l'É-

Ericsson prêt à accompagner le lancement progressif de la 5G en Algérie

Le groupe suédois Ericsson se déclare prêt à accompagner le lancement progressif de la 5G en Algérie dès que les autorités réglementaires donneront leur feu vert.

Lors de la cinquième édition de l'Ericsson Day organisée à Alger sous l'intitulé «Les apports de la numérisation à l'écosystème, qualité de l'internet et arrivée de la 5G au cœur du débat», le directeur général d'Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki, a souligné l'engagement de son groupe à contribuer au déploiement de la 5G, prévoyant un lancement vers la fin de 2024 ou le début

Il a noté que les opérateurs locaux ont déjà effectué les tests nécessaires et que les autorités continuent d'investir dans les infrastructures et la digitalisation, rapporte le journal El Watan dans sons edition de ce mercredi 24 janvier. Lors de l'événement, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a mis en avant les efforts du secteur dans la transformation numérique, soulignant les résultats positifs obtenus jusqu'à présent grâce au plan d'action lancé en 2020. Il a déclaré que ces résultats encouragent le maintien de la mobilisation en vue d'atteindre les objectifs fixés pour fin 2024.

Le ministre a également noté une amélioration significative de la capacité de l'infrastructure, tant en termes de disponibilité que de qualité de service, tout en reconnaissant les nouveaux défis liés à un secteur en constante évolution.

Par ailleurs, Ericsson Algérie a publié un communiqué rappelant son dernier rapport sur la mobilité. Le rapport indique qu'il y a eu 1,6 milliard d'abonnements 5G dans le monde en 2023, couvrant plus de 40% de la population mondiale, contre 30% en 2022.

Pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), le rapport prévoit une augmentation annuelle de 2,4% du nombre total d'abonnements mobiles, passant de 740 millions en 2023 à 850 millions en 2029. Les abonnements 4G devraient représenter 54% d'ici 2029, tandis que ceux de la 5G devraient enregistrer la plus forte croissance, passant de 44 millions en 2023 à 350 millions en 2029, représentant environ 40% du total des abonnements. Ericsson estime que l'industrie des télécommunications dans la région MENA connaîtra une croissance robuste, avec une augmentation prévue de 23% du trafic de données mobiles entre 2023 et 2029. Le trafic 4G devrait être le principal moteur de cette croissance, avec une utilisation mensuelle de données par smartphone atteignant 45 Go d'ici 2029, soit une augmentation annuelle de 17%.

PAIEMENT PAR TPE

Hausse significative des transactions en 2023

Le nombre d'opérations sur Terminaux de paiement électronique (TPE) s'est élevé à plus de 3,9 millions en 2023, pour un montant dépassant 31,5 milliards (mds) de DA, selon des données rendues publiques par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique).

n 2022, GIE monétique avait constaté plus de 2,7 millions de paiements via TPE pour un montant global de transactions de 19,3 mds de DA.

Entre janvier et décembre 2023, le pic d'opérations de paiement a été enregistré au cours du dernier mois de l'année à 401.389 paiements via TPE pour un montant dépassant 3,1 mds Da, précise le GIE monétique dans un bilan publié sur son site web.

La même source relève également une hausse du nombre de TPE en exploitation à l'échelle nationale à fin décembre 2023 à 53.191 appareils, contre 46.263 fin 2022. S'agissant du nombre de cartes de paiement électronique en circulation jusqu'à fin décembre dernier, il s'est élevé quant à lui à plus de 16,5 millions d'unités, entre cartes interbancaires (CIB) et Edahabia d'Algérie Poste, détaille encore l'organisme en charge de la régulation du système monétique interbancaire national. Concernant le paiement sur Internet, le nombre total des transac-



tions effectuées entre janvier et décembre 2023 a totalisé plus de 15,3 millions d'opérations. A fin 2023, le nombre des Web marchands adhérents au système de paiement sur Internet par carte interbancaire au niveau national a continué d'augmenter atteignant 475 opérateurs.

Ce sont notamment les grands facturiers à l'image de l'Algérienne des eaux (ADE), Sonelgaz, Algérie télécom, les opérateurs de téléphonie mobile, les compagnies d'assurance et de transport aérien, ajoute GIE monétique. Selon le bilan, le nombre global des transactions recensées depuis le lancement du paiement sur Internet en 2016, a atteint 37,3 millions d'opérations pour un montant total dépassant 67,3 milliards DA de transactions.

Le paiement par mobile, ouvert « dans une première phase » qu'en intra-ban-

caire (clients d'un même établissement bancaire) a enregistré sur l'année 2023 un total de 39,2 millions de transactions pour un montant de 27,8 mds Da, indique GIE monétique.

Doubler le nombre des web marchands en 2024

Quant aux opérations relevant du service de transfert d'argent par mobile (p2p), il a été enregistré 17,8 millions de transactions pour une valeur dépassant 241 mds Da.

Selon les données du même organisme, le nombre d'opérations de retraits effectuées sur les ATM (distributeurs automatiques de billets) a dépassé 174,4 millions de transactions d'une valeur de 3.262 mds Da. Le parc de distributeurs automatiques de billets en exploitation, a-t-on relevé de même source, comptait 3.847 auto-

mates à fin décembre dernier contre 3.640 recensés à fin 2022. Créé en 2014, le groupement GIE Monétique est composé de 18 banques en plus d'Algérie poste, et auquel la Banque d'Algérie (BA) contribue en tant que membre non-adhérent afin de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur. Dans le cadre de son plan d'action, il travaille sur l'actualisation du cadre règlementaire régissant le paiement électronique, les standards et normes, ainsi que le développement du paiement par internet, tout en œuvrant à augmenter à 1000 le nombre des web marchands de biens et services et ce, au cours de cette année. Le GIE monétique qui vise à promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique, supervise le système monétique à travers la généralisation des moyens électroniques de paiement. C'est à ce titre qu'il avait lancé en octobre dernier, en collaboration notamment avec l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), le « projet de la ville modèle pour le paiement électronique », avec Sidi-Abdallah comme ville pilote, l'objectif étant de vulgariser ce mode de paiement alternatif.

Il veille aussi sur le système monétique via la gestion des standards, les spécifications et normes, la définition des produits monétiques bancaires et des règles de leur mise en œuvre, ainsi que la gestion de la sécurité des paiements.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

55 agences décrochent le Label de la qualité d'accueil « Fi khidmatikoum »

Algérie Télécom a organisé, ce Mardi au niveau de son siège, la deuxième cérémonie de remise des labels de la qualité d'accueil « Fikhidmatikoum » à 55 de ses agences commerciales, en présence du Président directeur général d'AT, Adel Bentoumi, du directeur de l'IANOR, Djamal Hales, et du président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi. Algérie Télécom est la première entreprise algérienne à avoir décroché le label de la qualité d'accueil « Fikhidmatikoum », attribué par l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) qui exige 14 engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients. Il est à rappeler que dans le but d'améliorer ses prestations d'accueil, Algérie Télécom a labellisé, le mois de juillet dernier, cinq de ses agences commerciales et son centre d'appel d'Alger. Pour une deuxième action de labellisation et dans une dynamique d'amélioration continue de sa qualité d'accueil, Algérie Télécom a labellisé 55 agences commerciales réparties sur les quatre coins du territoire national, pour atteindre un total de 60 agences labélisées soit 25% de son réseau commer-

cial. Le patron d'Algérie Télécom a saisi l'occasion pour féliciter les employés de sn entreprise qui ont contribué et participé à cet énorme travail pour permettre à l'entreprise publique de décrocher une fois de plus ce label de qualité « après cet acquis pour notre entreprise et la bonne réputation que nous avons décroché ensemble, nous devons tous rendre hommage aux employés et vous en féliciter, c'est le fruit de votre labeur et vos efforts concertés, votre coopération, votre sincérité et votre dévouement au travail », a lancé M.Bentoumi. Pour une deuxième action de labellisation et dans une dynamique d'amélioration continue de sa qualité d'accueil, Algérie Télécom a labellisé 55 agences commerciales réparties sur les quatre coins du territoire national, pour atteindre un total de 60 agences labélisées soit 25% de son réseau commercial. A cette occasion, M. Bentoumi a indiqué que cette certification, « qui constitue une première en Algérie », a été attribuée suite à un audit effectué par l'IANOR afin de vérifier si les agences d'Algérie Télécom répondent aux 14 engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients, exigées par cet institut. Ce

label sera généralisé progressivement pour toucher l'ensemble des structures d'accueil de l'entreprise. Cette démarche est un gage de confiance pour nos clients et vient concrétiser la stratégie de l'entreprise qui met au cœur de ses préoccupations la satisfaction de sa clientèle.

Le président de l'APOCE a appelé, pour sa part, l'ensemble des entreprises publiques et privées nationales à prendre exemple d'Algérie Télécom en s'engageant à améliorer leurs prestations d'accueil à travers notamment l'obtention du label « Fi Khidmatikoum ». De son côté, le directeur de l'IANOR a expliqué que ce label est décerné aux entreprises qui veulent obtenir le label « Fi Khidmatikoum » en s'engageant au respect des modalités d'accueil des usagers dans les services publics.

Il s'agit notamment de la facilitation de l'information, un meilleur accès de l'usager aux services publics, l'accueil de l'usager de manière attentive et respectueuse, répondre aux demandes et requêtes de l'usager, faire la promotion des services en ligne, et de mettre un système d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité d'accueil. **TIARET**

Valorisation des projets réalisés pour la prise en charge des habitants des zones reculées

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a salué, jeudi soir dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), les efforts déployés par les autorités locales pour prendre en charge les besoins des habitants des zones reculées de la wilaya de Tiaret.

e ministre a indiqué, lors de sa supervision de la mise en ser-✓ vice d'un centre de santé et l'inauguration d'un groupe scolaire dans la région de Rdjel de la commune de Rechaïga, suite à sa supervision de l'installation officielle du wali délégué de Ksar Chellala, que « ces projets contribueront inévitablement à l'amélioration des conditions de vie de la population, notamment après l'ouverture d'un chemin rural reliant la zone à la commune de Rechaïga, à l'initiative de la commune. Merad a souligné l'importance de cet établissement scolaire au profit des enfants de la région, qui leur offre les conditions favorables pour suivre leurs études, notamment le personnel enseignant, le chauffage, la restauration et le transport scolaire.

La région rurale de Rdjel a bénéficié, dans le cadre du Programme de déve-



loppement des zones reculées, d'un groupe scolaire portant le nom de feu Moudjahid Ouazzane Mâamar, comprenant trois salles de classe et des installations complémentaires, qui a été réalisé en cinq mois pour un coût de 62,1 millions de dinars et accueillant 45 élèves.

Brahim Merad a également supervisé la mise en service d'un centre de santé dans la même zone, réhabilité par la commune et équipé par la Direction de la Santé, où les services médicaux sont assurés par un médecin généraliste et une infirmière.

Le ministre a également entendu une présentation sur les initiatives locales dans le domaine des travaux publics, que les autorités de la wilaya de Tiaret

ont supervisé leur mise en œuvre en mobilisant les équipements et les moyens de la commune, permettant ainsi la réalisation de 150 km de pistes

Au cours de la même visite, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a supervisé l'inauguration de la polyclinique Chergui-Kaddour à Ksar Chellala, dont la réalisation a coûté 220,5 millions de dinars dans le cadre du programme sectoriel, en plus de la remise symbolique d'un certain nombre d'actes de propriété aux bénéficiaires de logements dans le cadre de quotas sociaux d'auto-construction et ce, sur 326 actes.

MOSTAGANEM

Régularisation de 11 nouveaux projets d'investissement

Les services de la wilaya de siette foncière sur laquelle est Par ailleurs, le wali de Mostaganem a Mostaganem ont procédé à la régularisation de 11 nouveaux projets d'investissement en suspens dans divers secteurs d'activité, a indiqué, jeudi, un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a réuni la Commission de wilaya chargée de lever les contraintes administratives à l'origine du blocage des projets d'investissement.

Dans cette optique, des instructions fermes ont été données par le wali concernant les projets totalement achevés, dont les initiateurs se verront accorder le permis d'exploitation définitif, à la faveur de cette mesure, a précisé la cellule de communication de la wilaya.

Dans ce contexte, la Commission de wilaya a examiné, lors de la même réunion, 29 dossiers d'investissement en suspens, mettant l'accent sur les actes d'urbanisme, la nature de l'asimplanté le projet et, surtout, si le terrain d'implantation du projet relève ou non du patrimoine agricole, a-t-on

La Commission a décidé de délivrer des permis d'exploitation définitif à 11 projets d'investissement et de reporter l'examen de 8 autres projets en suspens, dont la régularisation nécessite des mesures supplémentaires, et a notifié le refus définitif à 5 projets et décidé le transfert des dossiers de 5 autres projets à la commission nationale, à l'effet de les adapter avec les dispositions légales inhérentes au reclassement des terrains agricoles. Il convient de souligner que les nouveaux projets, qui viennent d'être définitivement régularisés à l'issue de la même réunion occuperont une superficie cumulée estimée à 34,8 hectares, relevant du foncier industriel, sachant que l'ensemble de ces projets offrent 550 postes d'emploi directs.

instruit les membres Commission de wilaya chargée du dossier d'informer les investisseurs des décisions prises lors de la réunion par voie écrite et ce, a-t-il soutenu, dans le but de conférer plus de transparence à la gestion des dossiers d'investissement. Il les a également exhortés à informer les investisseurs de tout ce qui concerne leurs dossiers, ainsi qu'à les accompagner dans leurs démarches, dans une approche devant améliorer le climat des affaires et l'environnement de l'investissement, a souligné le communiqué de la wilaya. Pour rappel, les services de la wilaya de Mostaganem avaient, en décembre dernier, délivré des autorisations d'exploitation définitive à 34 projets en suspens, répartis sur plusieurs secteurs d'activité, après avoir bénéficié des mesures exceptionnelles visant à relancer la dynamique de développement local et national.

TÉBESSA

9 millions DA pour la réhabilitation de 4 structures sportives

Un investissement public de 9 millions de dinars a été consenti pour la réhabilitation et l'entretien de 4 structures sportives dans la wilaya de Tébessa, a indiqué, jeudi, le directeur de la jeunesse et des sports, Mustapha Hamlaoui.

« Cette enveloppe permettra de réhabiliter le stade Loulbani-Fazea et la salle omnisports de la commune de Bir El-Ater, la salle omnisports de la commune d'El Ma Labiod et le stade Mokhtar-Bestandji du chef-lieu de wilaya », a-t-il précisé.

La réhabilitation de ces installations sportives permettra de « mettre à la disposition des enfants et des jeunes des espaces aménagés et fonctionnels où ils pourront pratiquer leurs activités sportives favorites dans de bonnes conditions », a encore indiqué M. Hamlaoui, rappelant que son secteur avait été renforcé, au cours des années 2022 et 2023, par la réalisation et la mise en service de 16 aires de jeux de proximité, revêtues de gazon artificiel, et l'équipement de 7 structures de jeunesse et de 4 salles de sport.

La même période a aussi vu la mise en service du complexe sportif de proximité de la commune de Safsaf El Ouesra et d'une salle de sport spécialisée dans la commune de Stah Guentis, en plus de la réhabilitation de la salle omnisports du 4-Mars 1956, au chef-lieu de wilaya, et du stade du 18-Février dans la commune d'Ouenza, désormais doté d'un terrain en gazon synthétique, a également rappelé le même responsable.

Il est à noter que le secteur de la jeunesse et des sports compte, dans la wilaya de Tébessa, 44 établissements gérés par l'Office des établissements de jeunesse (Odej), dont des maisons de jeunes, des complexes sportifs de proximité, des auberges de jeunes et des salles polyvalentes, et 15 structures sportives relevant de l'Office du complexe omnisports de wilaya (aires de jeux, salles omnisports et piscines).

La wilaya compte également 343 installations sportives gérées par les 28 communes, dont des stades municipaux, des piscines, des salles omnisports et des terrains de football dotés de pelouses synthétiques.

VENTE DES ACTIONS DU CPA

Les clients et les entreprises algériennes qui opèrent exclusivement sur le territoire national concernés

Le directeur général du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Ali Kadri, a affirmé jeudi soir à Annaba que la vente des actions de cet établissement banquier dans le cadre de l'ouverture de son capital en vue de son introduction à la Bourse d'Alger "concerne les citoyens résidents et les entreprises algériennes qui opèrent exclusivement sur le territoire national".

upervisant une rencontre d'information régionale sur l'ouverture du capital de la Banque en vue de son introduction à la Bourse d'Alger, le même responsable a précisé que cette opération "permettra aux opérateurs économiques et à travers eux les investisseurs à contribuer à la concrétisation de la gouvernance financière et la promotion du rendement de l'établissement banquier".

Il sera procédé dans ce cadre, a ajouté M. Kadri, à la réservation de 30% du capital du CPA aux opérateurs économiques (au moins 1.000 actions pour

l'investisseur ou entreprise algérienne établis à l'intérieur du territoire national désirant s'intégrer dans le processus de performance finan-

Le CPA vise, à travers la série de rencontres organisées en prévision du lancement de l'opération d'ouverture de son capital prévue le 30 janvier courant et qui devront se poursuivre jusqu'au 28 février prochain, à sensibiliser les opérateurs économiques ainsi que les clients de la Banque sur l'importance économique de cette opération portant avec elle des

impacts positifs pour l'entreprise économique propriétaire des actions, a précisé, pour sa part, Boualam Ben Kraouche, chef de département de gestion des valeurs transférées auprès du CPA.

Les participants à cette rencontre à laquelle ont pris part des cadres du CPA et des opérateurs économiques des wilayas d'Annaba, Tébessa, Guelma, Skikda, El Tarf et Souk-Ahras ont assisté à un exposé sur la façon d'acheter et de négocier des actions et les avantages qui découlent du processus et ce, au profit de l'établissement bancaire et de ses clients. Dans son intervention, le wali d'Annaba, Abdelkader Djelaoui, a mis en avant l'importance de l'ouverture du capital du CPA pour le développement du système banquier algérien et l'importance de l'intégration des investisseurs dans cette opération en vue de concrétiser ses objectifs économiques et contribuer à la promotion du système financier national et la relance également du dynamisme de l'investissement dans la région.

FINANCE ISLAMIQUE

Les crédits immobiliers auront les mêmes avantages que les financements classiques

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a fait savoir, jeudi à Alger, qu'un décret exécutif sera bientôt approuvé, lequel permettra d'accorder aux produits de la finance islamique pour le financement de l'achat d'un logement les mêmes avantages que ceux accordés au niveau des banques traditionnelles.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales et présidée par Moundir Bouden, vice-président de cette instance parlementaire, M. Faïd a précisé que le texte, présenté au cours de ce mois lors d'une réunion du Gouvernement pour une deuxième lecture, vise à réduire la marge bénéficiaire des crédits immobiliers accordés par les banques et les institutions financières aux bénéficiaires dont les revenus ne dépassent pas un montant déterminé par rapport au salaire natio- d'élargissement de la base fiscale, le sur les deux projets du plan straté- autorisées par la loi de finances".

nal minimum garanti (SNMG).

A une question du député Ali Bensebgag (Indépendants) sur l'adoption d'un impôt unique de 25% sur toutes les activités économiques, le ministre a affirmé que la volonté du Gouvernement d'élargir la base fiscale en diversifiant les régimes fiscaux applicables à la plupart des contribuables, procède du principe d'égalité et de répartition équitable de la charge fiscale.

M. Faïd a souligné qu'il n'est pas possible actuellement d'adopter un taux unifié de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), appliqué avec un taux de 19% pour le secteur productif et de 23% pour les travaux publics et le bâtiment, car constituant "une injustice envers ces deux secteurs", a-t-il

Toujours dans le cadre de la politique

ministère a entamé, à travers la Direction générale des impôts (DGI), la concrétisation de réformes concernant la taxe foncière, l'assujettissement des activités exercées sous le régime de l'auto-entrepreneur à l'impôt forfaitaire unique (IFU) de 5%, avant d'être revu à la baisse à 0,5%, ainsi que l'activation de l'application de l'impôt sur la fortune (IFS), après les difficultés rencontrées dans son application".

Abordant le programme de modernisation et de numérisation concrétisé au niveau du secteur des Finances, le ministre a affirmé que le projet "atteindra les résultats escomptés, durant le 1e semestre de l'année en cours", soulignant dans sa réponse à une question du député Mohamed Menouar Bencherif (Front El Moustakbal), que les efforts focalisent

gique informatique et du centre des données du ministère des Finances, inauguré il y a un mois et qui abrite et sécurise tous les systèmes informatiques des différents services du ministère.

A une autre question du député Abderrahmane Salhi (Front El Moustakbal), autour de l'extension du tramway d'Ouargla (3 km), M. Faïd a indiqué que les prérogatives de levée de gel sur les projets relèvent des ministères concernés qui se doivent de formuler une demande au Premier ministre qui, à son tour, demande au ministère des Finances l'examen de la possibilité de financer le projet.

Le Premier argentier du pays a tenu à rappeler, dans ce sens, que le ministère des Finances affecte les enveloppes financières aux différents projets dans le pays, "dans les limites

GAZ

La demande mondiale connaîtra une « forte » croissance en 2024

La demande mondiale de gaz devrait connaître une « forte croissance » en 2024 comparé à 2023, soutenue par des prévisions de températures plus froides, a estimé l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

La demande mondiale de gaz devrait augmenter de l'ordre de 2,5% soit de 100 milliards de m3 en 2024, une croissance plus soutenue qu'en 2023

(+0,5%), a précisé l'AIE dans son dernier rapport trimestriel sur le marché du gaz. « Les températures hivernales plus froides attendues en 2024, comparées aux températures exceptionnellement douces enregistrées en 2023, devraient entraîner une augmentation de la demande de chauffage dans les secteurs résidentiel et commercial », a souligné l'agence. Après avoir atteint

des sommets en 2022, les prix du gaz ont depuis baissé en 2023, « ce qui soutient également la reprise de la demande de gaz », a ajouté l'AIE.

« La vitesse à laquelle cette nouvelle demande pourra être satisfaite sera déterminante, d'autant plus que l'offre est limitée et que de nouvelles capacités substantielles de GNL ne seront mises en service qu'après 2024 », a

relevé Keisuke Sadamori, directeur des marchés et de la sécurité énergétique à l'AIE, cité dans le communiqué. L'AIE estime que des « retards dans la construction de nouvelles usines de liquéfaction et les problèmes liés à la disponibilité du gaz d'alimentation dans les projets existants » pourraient ne pas faire croître l'offre avant 2025.

EN AUTRICHE

Des dizaines de milliers de manifestants contre l'extrême droite



L'Autriche a été à son tour gagnée vendredi par des manifestations parties d'Allemagne et dénonçant le « racisme » de l'extrême droite, avec une mobilisation massive de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Vienne, 35.000 manifestants selon la police, 80.000 selon les organisateurs, se sont réunis en début de soirée devant le Parlement, sur la célèbre avenue du Ring, malgré la pluie.

La manifestation était organisée par Fridays for Future, qui dénonce l'opposition de l'extrême droite aux mesures contre le réchauffement climatique, aux côtés de deux associations. Le parti social-démocrate SPO et les écologistes s'y sont associés, tout comme l'organisme Caritas et plusieurs syndicats. « Certains d'entre nous ont déjà fait leurs valises ou réfléchissent au pays dans lequel ils pourraient s'enfuir », a déploré la conseillère municipale sociale-démocrate d'origine congolaise Mireille Ngosso, également militante de « Black Voices Austria », citée par la télévision publique ORF.

D'autres rassemblements ont eu lieu dans les villes de Salzbourg etd'Innsbruck avec un mot d'ordre similaire. Comme en Allemagne, le sursaut a été provoqué par la révélation le 10 janvier par un média d'investigation allemand d'une réunion en novembre à Potsdam, lors de laquelle un projet d'expulsion massive de personnes étrangères ou d'origine étrangère a été discuté. Plus de 200 manifestations sont encore programmées dans toute l'Allemagne au cours de ce week-end – en majorité dans des villes

moyennes, dont un certain nombre dans l'est du pays où le parti allemand d'extrême droite AfD obtient ses meilleurs résultats électoraux.

Contrairement à sa voisine, l'Autriche connaît une extrême droite implantée politiquement depuis les années 1980. C'est dans ce pays qu'elle a été associée au pouvoir au niveau national, pour la première fois au sein de l'Union européenne, en 2000: 250.000 personnes avaient alors protesté dans la rue contre le succès du tribun Jrg Haider. Le FPO a de nouveau gouverné, toujours en coalition avec les conservateurs, entre 2017 et 2019, grâce aux bons scores d'un autre de ses dirigeants, Heinz-Christian Strache.

Des élections législatives doivent avoir lieu dans les prochains mois en Autriche, mais aucune date n'a pour l'instant été annoncée pour la tenue du scrutin.

FINLANDE

Plusieurs syndicats menacent d'une grève générale début février

Plusieurs syndicats finlandais de divers secteurs ont brandi, vendredi, la menace d'entamer un vaste mouvement de grève à partir du 1er février prochain pour contester un projet gouvernemental de réforme du marché du travail.

Le syndicat des secteurs public et social (JHL), qui compte quelque 165.000 membres, a annoncé qu'il entendait mettre à l'arrêt le trafic aérien les 1er et 2 février, d'autres syndicats appelant à la grève dans de nombreux pans de l'économie finlandaise (industrie, commerce de détail, restaurants...).

Le syndicat appelle aussi les employés

du secteur de l'énergie à cesser le travail les 1er et 2 février, avec d'autres syndicats du secteur.

« De nombreuses entreprises responsables de la construction et de la maintenance des réseaux électriques seront parties prenantes de la grève », selon le communique de JHL.

« Nous sommes contraints de faire grève parce que le gouvernement cherche à affaiblir considérablement le marché du travail et refuse de négocier avec les employés », déclare Hakan Ekstrom, président par intérim de JHL, cité dans le communiqué.

Le gouvernement a récemment annoncé vouloir « promouvoir la créa-

tion d'un modèle de marché du travail tourné vers l'exportation » afin de « renforcer la compétitivité de la Finlande à long terme ».

Il veut mettre l'accent sur le changement des règles finlandaises en matière de conventions collectives et a déclaré qu'il « étudierait les moyens d'empêcher les actions syndicales ». L'exécutif finlandais a annoncé mijanvier la nomination d'un groupe de travail pour préparer « des amendements à la loi ». D'autres syndicats ont appelé à la grève la semaine prochaine, affectant le fonctionnement des écoles, des services de santé, des crèches et des services postaux.

ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Charles Michel annonce renonce à se présenter

Le président du Conseil européen Charles Michel a annoncé vendredi qu'il renonçait finalement à se présenter aux élections au Parlement européen prévues début juin, dénonçant ce qu'il estime être des « attaques personnelles ». Il y a moins de trois semaines, le responsable belge de 48 ans, qui préside depuis quatre ans les réunions des chefs d'Etat ou de gouvernement des 27 pays de l'UE, avait créé la surprise en annonçant qu'il entendait quitter prématurément ses fonctions, dès juillet, pour se consacrer à la campagne des européennes. « Les attaques personnelles prennent de plus en plus le pas sur les arguments factuels » a-t-il déploré dans un texte publié vendredi . « Je ne serai pas candidat lors des élections européennes », a-t-il ajouté, martelant sa volonté de mener à bien ses responsabilités actuelles « avec détermination » jusqu'à leur terme. Prévues du 6 au 9 juin dans les 27 pays de l'UE, les élections européennes déboucheront sur un renouvellement des têtes des principales institutions de l'UE qui doit refléter l'équilibre politique issu du scrutin. L'annonce-surprise de Charles Michel de début janvier avait bousculé le calendrier, soulevant d'épineuses questions autour de sa succession et lançant, par ricochet, la course aux « top jobs » à Bruxelles. Elle avait aussi suscité de vives critiques, venant parfois de son propre camp politique. « Le capitaine quitte le navire au milieu d'une tempête » avait ainsi lancé l »eurodéputée néerlandaise Sophie in't Veld, issue de Renew Europe (centristes et libéraux). Charles Michel avait été choisi en 2019 pour succéder au Polonais Donald Tusk à la tête du Conseil européen.

DIPLOMATIE

Le Pakistan annonce le retour de son ambassadeur à son poste en Iran

Le Pakistan a annoncé vendredi le retour de son ambassadeur en Iran, Muhammad Mudassir Tipu, à son poste à Téhéran, après son rappel le 17 janvier à la suite d'échanges d'attaques entre les deux pays. Dans une déclaration aux médias, le porteparole du ministère pakistanais des Affaires étrangères, Mumtaz Zahra Biloush, a déclaré : « Notre ambassadeur à Téhéran s'est rendu en Iran pour reprendre ses fonctions ». De son côté, des sources bien informées ont indiqué que l'ambassadeur iranien au Pakistan débuterait ses fonctions aujourd'hui dans la capitale, Islamabad.

Le 22 janvier, le Pakistan et l'Iran ont convenu de reconduire les ambassadeurs des deux pays dans leurs fonctions jusqu'à vendredi, après que les relations bilatérales ont été marquées par des tensions sur fond d'échange de bombardements sur les territoires des deux pays.

L'Iran a annoncé le 16 janvier avoir ciblé des « sites terroristes » sur le territoire pakistanais. Le Pakistan a répondu en annonçant le même jour le bombardement de « cibles terroristes » dans une zone frontalière iranienne. Par la suite, des déclarations distinctes de condamnation ont été publiées par les deux pays, dans lesquelles ils ont affirmé que les deux attaques avaient fait des victimes civiles et qu'ils respectaient l'intégrité territoriale respectivement en tant que « deux pays amis et frères ». Islamabad a décidé de rappeler son ambassadeur à Téhéran le 17 janvier et a informé Téhéran que son ambassadeur ne reviendrait pas au Pakistan pour le moment après une visite dans son pays.

BRAS DE FER ENTRE SADI ET BELMADI

La somme ahurissante exigée par l'ex sélectionneur

Après la fin de l'aventure du sélectionneur national, Djamel Belmadi, avec l'équipe d'Algérie « sur les rectangles verts », c'est le peut-être le début d'un autre épisode entre l'entraîneur algérien et l'instance suprême du football national, la FAF. Ainsi, on assisterait à un bras de fer entre Belmadi et le président de la fédération algérienne de football, Walid Sadi.

n effet, selon des informations, le sélectionneur national aurait demandé l'intégralité des mensualités jusqu'à la fin de son contrat avec la FAF, soit jusqu'en 2026. Un revirement de situation complètement inattendu, si l'information se confirme, et qui lève le voile sur plusieurs zones d'ombre. Dans le détail, le président de la fédération algérienne a proposé une indemnité de départ qui s'élève à 612.000 euros, soit 3 mensualités.

Une somme que Belmadi aurait refusé en jugeant qu'il doit recevoir la totalité des mensualités jusqu'en 2026. Selon des informations, Djamel Belamdi aurait exigé le versement d'une somme qui dépasse les 7 millions d'euros pour signer une résiliation à l'amiable de son contrat.

« Le contrat de Belmadi n'était pas moral, c'est une calomnie de le dire »

Dans une récente vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, le journaliste algérien, Hafid Derradji est revenu sur l'affaire du gribouillage entre l'instance de Dely Brahim et le désormais ex-sélectionneur de l'Algérie. Ainsi, selon Derradji, Belmadi devra rendre sa réponse finale à la FAF en début de semaine.

« Les choses peuvent évoluer et finir devant le tribunal. Nous n'espérons pas une fin pareille. On aimerait que les deux parties entendent la voix de la raison », a-t-il dit.

Par ailleurs, le commentateur de la chaîne de BeIN Sports a révélé les coulisses de la dernière entrevue entre le staff de Belmadi et le Président de la FAF, Walid Sadi, « les membres du staff de Belmadi ont paraphé le document présenté par les services de la fédération et qui leur conférait 2 mensualités. Au moment où Belmadi allait signer à son tour le document, une scène spectaculaire s'est déroulée. Il a fait machine arrière et a refusé de parapher le document en indiquant qu'il voulait recevoir l'intégralité des mensualités. », a-t-il indiqué.

D'après Derradji, le président de la fédération aurait décliné la demande de Belmadi on lui faisant comprendre qu'il n'était pas habilité à prendre une décision pareille. Ce qui a fait brûler le tor-



chon entre les deux hommes qui attendent désormais dimanche prochain pour parvenir à une séparation qui n'abîmerait pas la belle image que Belmadi a dressée dans les cœurs des supporters Algériens.

Hervé Renard aurait demandé un programme aménagé, au suivant!

À l'approche des prochaines échéances continentales, la fédération algérienne de football multiplie ses efforts pour trouver le successeur de Djamel Belmadi, désormais ex-sélectionneur de l'équipe d'Algérie. Les spéculations sur l'identité du prochain driver des Verts sont légion.

Entre des entraîneurs de renommée, d'autres qui ont fait leurs preuves en Afrique en passant par des coachs algériens, l'instance suprême du football algérien devrait celer son choix prochainement.

Aujourd'hui, c'est une information relative à ce sujet qui est sorti.

Ainsi, selon le média algérien Ennahar, la fédération algérienne de football aurait fait tomber le nom du coach français, Hervé Renard, de la liste des prétendants au poste du sélectionneur de l'équipe d'Algérie.

Pourtant enthousiaste à l'idée de prendre les rênes de l'équipe d'Algérie, Hervé Renard, actuel sélectionneur de l'équipe féminine de la France, aurait demandé un programme aménagé pour coacher les coéquipiers d'Ismaël Bennacer dans le futur.

Dans le détail, Ennahar révèle que Renard aurait accepté de prendre le poste du sélectionneur national lors du prochain tournoi international de la FIFA, organisée en Algérie en mars prochain, pour ensuite revenir en France afin de guider la sélection féminine tricolore lors des JO de Paris. Une

requête qui n'a pas fait long feu au sein de l'instance de Bely Brahim et qui a vite fait tomber le nom de l'ancien champion d'Afrique de la short liste des prétendants à la succession de Belmadi.

Entre Renard et la sélection algérienne : le rêve impossible?

Affichant sa volonté d'être un jour le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, l'entraîneur français, Hervé Renard, pourrait ne jamais arriver à bout de son

Longtemps pressenti pour prendre les commandes de la sélection algérienne, Renard s'est éloigné, doucement, mais sûrement, de la barre technique des Verts. Pour rappel, l'ancien champion d'Afrique avec la Zombie en 2012, et la Côte d'Ivoire en 2015, a été entraîneur de l'équipe de l'USM Alger en 2011.

Un appel de pied explicite adresse aux services de la fédération pour se positionner en tant que favori pour le poste du sélectionneur.

Néanmoins, Renard n'a pas été sollicité et son passage en Algérie n'était pas à la

Approché par la FAF, Zinédine Zidane aurait répondu à l'intérêt de l'Algérie

Désormais vacant, le poste du sélectionneur national est au centre de toutes les rumeurs et fantaisies. En effet, après l'officialisation du départ de Djamel Belmadi suite à la sortie des Verts au premier tour de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire, le poste du sélectionneur est la nouvelle attraction de tous les médias. Dans ce sillage, le journal français, L'Équipe, a sorti une information relayant la réponse de l'un des prétendants au poste de driver de la sélection algérienne. Ainsi, selon l'Équipe, l'ancienne légende du football mondial, Zinédine Zidane, aurait refusé de prendre les rênes de l'équipe d'Algérie.

MIDI LIBRE

La même source a précisé que «la fédération algérienne de football, FAF, a pris contact avec le principal intéressé pour le sonder et que ce dernier aurait décliné la proposition algérienne,» tout en soulignant «qu'il était flatté de l'intérêt porté par le pays de ses parents!»

Une information à prendre vraiment avec des pincettes puisqu'aucun des deux côtés n'a confirmé ou infirmé cette nouvelle.

Zidane : le rêve du retour de l'enfant du pays

Après un autre échec et un match d'une grande soirée encore manquée, c'était la soupe à la grimace pour de nombreux supporters de la sélection algérienne de football. Le nouvel épisode cauchemardesque que les supporters des Verts ont vécu a été la confirmation d'une fin de génération qui a fait le bonheur du football algérien quelques années auparavant. Dans la foulée de la démission du sélectionneur national, Djamel Belmadi, un nom « très algérien » a commencé à circuler parmi les bruits de couloirs. Il s'agit de Zinédine Zidane, le prodigieux joueur et entraîneur d'origine algérienne. Très tôt, la rumeur Zidane à la tête de l'équipe d'Algérie a commencé à chavirer plus d'un et a « redonner » de l'espoir aux plus pessimistes des supporters compte tenu de la légende qu'il est.

Sur les différents réseaux sociaux, la propagande a pris une importante place et continue de pousser pour le retour de l'enfant prodigieux du pays. Feuilleton à suivre...

R.S.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE SAVOIR... ET SE TAIRE



21h15

TMC

Les caméras de surveillance d'un immeuble de bureaux filment l'enlèvement d'une femme. La victime est une employée du service d'un fonds d'investissement dirigé par le puissant Richard Morgan. Le mode opératoire rappelle celui d'un assassinat commis sur une autre jeune comptable vingt ans auparavant. Son cabinet venait d'être racheté par Morgan. A l'époque, la justice avait condamné le petit ami de la victime

ESPRITS CRIMINELS M. TOUT LE MONDE



21h09

Dans le sud de la Californie, plusieurs femmes ont été abattues alors qu'elle circulaient à bord de leur voiture de luxe. L'équipe tente d'établir le profil psychologique de l'assassin, surnommé le "tueur de la route".

Courses-poursuites, cascades spectaculaires et révélation finale rendent l'intrigue terriblement efficace.

AMBULANCE



21h10

CANAL+

Ayant besoin d'argent pour couvrir les frais médicaux de sa femme, un vétéran fait équipe avec son frère adoptif pour voler 32 millions de dollars à une banque de Los Angeles. Cependant, lorsque leur vol tourne mal, ceuxci détournent une ambulance qui transporte un policier gravement blessé et une ambulancière. Pris dans une poursuite à grande vitesse, les deux frères doivent trouver un moyen d'échapper à la loi tout en gardant leurs otages en vie.

ENQUÊTE À HAUT RISQUE EPISODE 1



21h10

Le directeur marketing d'un laboratoire pharmaceutique, Lee Manning, est assassiné à Montréal lors d'un déplacement professionnel. Sa femme Sarah, déjà veuve une fois, ancienne juriste auprès de l'employeur de son mari, apprend la nouvelle par la police irlandaise. Chargé de l'enquête, la lieutenante Emer Byrne soupçonne un lien entre ces deux morts violentes. Accompagnée de Sarah et de l'inspectrice Nuala Mulvaney, elle mène l'investigation au Canada, déterminée à lever le voile sur ce qui ressemble de plus en plus à une machination criminelle orchestrée depuis l'Irlande.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MENSONGES D'ETAT



21h00

arte

Ancien journaliste de guerre devenu agent, Roger Ferris travaille pour la CIA au Moyen-Orient. Il est chargé de traquer Al-Saleem, un des chefs d'Al-Qaïda, qui se cache en Jordanie pour préparer des attentats contre l'Occident. Aidé par Hani Salaam, le chef des renseignements jordaniens, Ferris tente d'infiltrer au plus vite le réseau terroriste. Il est guidé par Ed Hoffman, le chef de la division Moyen-Orient de la CIA, qui supervise l'opération depuis Washington. Mais, très rapidement, les deux hommes s'opposent sur la façon de procéder sur le terrain.

C DANS L'AIR SPÉCIAL DÉMOGRAPHIE : LA BOMBE HUMAINE



21h05

Plus de 8 milliards d'êtres humains. Jamais la planète n'aura été aussi peuplée. Alors que l'Europe et la Chine font face au vieillissement inexorable de leurs populations, l'Afrique et l'Asie voient leur nombre de jeunes exploser. Cette explosion démographique modifie les équilibres mondiaux. Elle annonce des défis immenses à relever pour tous les pays et des mouvements de populations sans précédent dans l'Histoire. Des faubourgs de New Delhi aux maternités de Niamey au Niger, des côtes libyennes aux villages de Dordogne, enquête sur les nouveaux visages de la planète.

FAITES ENTRER L'ACCUSÉ



21h10

Le 26 février 2012, à Saint-Lambert-des-Bois, une petite commune de la vallée de Chevreuse, le corps calciné de Sylvie Darcy est pleuré sur un parking isolé proche de l'Abbaye de Port-Royal par son mari François. Selon l'époux, le couple aurait été agressé lorsqu'il sortait de sa voiture. François Darcy aurait alors reçu une balle dans l'épaule, perdant connaissance. À son réveil, son automobile aurait été en proie à un incendie et sa femme Sylvie, inconsciente, à l'intérieur. Les premières investigations permettent rapidement de mettre en évidence les problèmes rencontrés par le couple.

CANDICE RENOIRPRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ



21h10



Une jeune femme, Aurélie, se présente au commissariat en pleurs. Elle a découvert sa grossesse mais elle n'a pas eu de relation sexuelle depuis plusieurs mois. Quelqu'un a forcément abusé d'elle. Une enquête délicate commence pour Candice et son équipe. Des analyses révèlent qu'Aurélie a été droguée avec de la benzodiazépine, encore présente dans son corps. Peu après, son ostéopathe est retrouvé mort dans son cabinet de consultations.

Web: www.lemidi-dz.com Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com Standard: 021.66.22.65
Rédaction: Tél-Fax: 021.66.22.65
Publicité: Tél-Fax: 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Tél: 021.73.71.28 / 021.73.76.78 /
021.74.99.81

Fax: 021.73.95.59

Email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Impression:

Centre: SIA Diffusion: Midi Libre

EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse: Maison de la presse 1er-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:16
Dohr	13:01
Asr	15:49
Maghreb	18:10
Icha	19:36

26° ÉDITION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

PARCOURS HONORABLE POUR LES VERTS

équipe nationale de handball s'est inclinée (29-21) face à l'Egypte, double tenant du titre, lors de la finale de la 26° édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN) de la discipline qui s'est déroulée hier au Caire.

La première mi-temps s'est terminée sur le score de 17 buts à 10 en faveur des égyptiens.

Dans la rencontre pour la troisième place, c'est la Tunisie qui s'est imposée face au Cap Vert (35-28).

En décrochant ce titre, l'Egypte est directement qualifiée pour les Jeux olympiques (JO) 2024. L'Algérie va, par contre, disputer un tournoi qualificatif au mois de mars pour désigner le second représentant africain.

Les joueurs menés par le sélectionneur Farouk Dehili, ont déjà réalisé leur principal objectif, à savoir une qualification au Mondial 2025 (les cinq premiers au classement du championnat africain se qualifient au championnat du monde).

L'Algérie a réalisé, avant cette finale, un sans-faute en enchaînant les victoires. Après avoir remporté ses trois matchs de la phase des poules, respectivement face au Gabon (31-27), la Libye (34-19) et le Maroc (30-23), le « Sept » national s'est imposé en quart de finale face à la RD Congo (36-23) et en demi-finale, jeudi dernier, face au Cap Vert (32-26).

Cette finale, hautement attendue, intervient après une série de défis pour l'équipe algérienne. La préparation a été marquée par un changement d'entraîneur, avec l'éviction de Salah Bouchekriou moins d'un mois avant le début du tournoi, remplacé au pied levé par Farouk Dehili. Malgré cela, les handballeurs algériens ont brillamment défié les pronostics, atteignant la finale de cette 26e édition sans subir la moindre défaite. Le parcours de l'Algérie a été impressionnant. Dominant d'abord le groupe C avec des victoires contre le Gabon, la Libye et le Maroc, l'équipe a ensuite assuré sa



place en demi-finales en écrasant la RD Congo. En demi-finale, l'équipe a continué sur sa lancée, battant le Cap-Vert, finaliste de la dernière édition, sur un score convaincant de 32 à 26.

Menés par Messaoud Berkous, recordman de participation au CAN avec neuf phases finales, les Verts aborderont la finale avec confiance. Leur dernier titre remonte à 2014, lorsqu'ils avaient triomphé contre la Tunisie. Face à eux, l'équipe égyptienne, avec une génération dorée et un palmarès impressionnant, cherchera à décrocher son neuvième sacre africain.

L'Egypte a également montré sa force tout au long du tournoi, remportant ses matchs de poule et éliminant l'Angola et la Tunisie en quarts et demi-finales respectivement. Historiquement, l'Algérie et l'Egypte se sont affrontées 20 fois dans le

tournoi continental, avec un bilan légèrement en faveur des Égyptiens. Les deux équipes se sont rencontrées quatre fois en finale du CAN, chaque équipe en remportant deux.

La finale de cette 26e édition du Championnat d'Afrique des nations promet d'être un événement spectaculaire. Elle sera précédée par le match de classement pour la 3e place entre la Tunisie et le Cap Vert, avec en jeu une place pour le tournoi de qualification olympique.

L'enjeu est de taille : le champion se qualifiera directement pour les Jeux olympiques de Paris 2024, tandis que le finaliste devra passer par un tournoi de qualification. De plus, les cinq premières équipes du CAN-2024 représenteront l'Afrique au Mondial 2025, qui se tiendra en Croatie, Danemark et Norvège.

11º ÉDITION DU SALON "EMPLOITIC CONNECT"

PLUS DE 2500 OFFRES PROPOSÉES DANS DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS

Plus de 2500 offres d'emploi sont proposées dans différents métiers et niveaux d'instruction dans le cadre de la 11° édition du Salon de l'emploi "Emploitic Connect" inauguré samedi à Alger.

Organisé par l'Agence "Emploitic", le Salon qui se tient les 27 et 28 janvier à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger sous le patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance et des Start-up et des Micro-entreprises, se veut un espace de communication entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Réunissant près de 100 exposants parmi les entreprises publiques et privées et les multinationales, activant essentiellement dans les domaines, des finances, des banques, des assurances, de l'industrie et de l'industrie pharmaceutique, l'évènement devra accueillir 20.000 visiteurs avec une moyenne quotidienne de 10.000 visiteurs, selon les organisateurs.

En plus des opportunités d'emploi et de formation proposées aux demandeurs d'emploi dans diverses spécialités, les employeurs veillent également à fournir toutes les explications nécessaires aux demandeurs d'emploi.

Le Salon abrite également "un espace technologique" regroupant 20 exposants, représentant les start-up et les écoles de formation pour exposer les principaux développements opérés dans le domaine de l'emploi, notamment en ce qui concerne les métiers futurs, comme l'intelligence artificielle. "Les entreprises participant à la manifestation ont reçu un

nombre important de demandes de travail, notamment par les jeunes fraichement diplômes des universités et des instituts de formation spécialisés, dont la plupart aspirent à décrocher leur premier poste d'emploi", a constaté l'APS. Le Salon est aussi une occasion pour plusieurs candidats expérimentés désirant vivre une nouvelle expérience professionnelle pour valoriser leurs acquis.

En marge du Salon, des ateliers et des conférences sont organisés, animés par des spécialistes en ressources humaines dans le but d'orienter les demandeurs d'emploi et de les informer des nouveautés dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat, notamment en ce qui concerne le dispositif de l'auto-entrepreneur.

MÉDICAMENTS

Le ministère rassure sur la disponibilité de l'anticoagulant "acenocoumarol 4mg"

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a rassuré, hier dans un communiqué, quant à la disponibilité continue du médicament anticoagulant "acenocoumarol 4mg", prescrit notamment pour certains malades atteints d'affections cardiologiques.

"A ce sujet, les services du ministère attirent l'attention sur l'existence de plus de 150.000 UV sur le marché national dont 110.000 en stock et 40.000 boîtes livrées la semaine passée", est-il précisé dans le communiqué.

Tout en rappelant que "l'origine de la tension sur ce produit est due à des facteurs exogènes de non accessibilité du produit Princeps "Sintrom" à l'importation, le ministère a affirmé avoir pris "l'ensemble des mesures nécessaires pour s'approvisionner du produit générique importé "Novarol" depuis une source différente".

Les services du ministère ont également assuré, dans le communiqué, avoir continué "le travail en coordination avec les établissements pharmaceutiques afin de varier les sources d'approvisionnement à l'importation et pour localiser la production de ce médicament essentiel."

"Nous informons que le même produit actuellement importé (Novarol) est en cours de passage à la fabrication locale, dont le début de la fabrication est prévue pour le mois de février après la finalisation des contrôles nécessaires et l'obtention de la décision d'enregistrement par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques", a-t-on soutenu de même source.

Par ailleurs, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a affirmé continuer "sa démarche inclusive et participative qu'il adopte avec toutes les parties prenantes de la chaîne pharmaceutique, fabricants, distributeurs, médecins et pharmaciens d'officines à travers l'observatoire de veille", et la "lutte contre toutes les pratiques commerciales illégales de spéculation et de vente concomitante afin de préserver la santé des citoyens".

MÉDÉA

Le dérapage d'un camion fait sept blessés

Sept personnes ont été blessées hier, quand un camion type DFM, a dérapé au niveau de la RN 39, commune d'Ouled Brahim, dans la daïra d'Oumaria, wilaya de Médéa, selon ce qui a été rapporté par la protection civile.

La même source a indiqué que l'âge des victimes varie entre 19 et 40 ans. Elles ont reçu les premiers soins et évacuées à l'hôpital local.